



Madame, Monsieur,

« La personne en situation de handicap au cœur de son projet de vie » constituera l'accroche de la nouvelle édition du projet associatif, dont la re-visitation est assurée par un groupe de travail associant professionnels et bénévoles. Depuis plusieurs semaines, le projet associatif est revu conformément à l'évolution de notre environnement et de nos objectifs. La mise en œuvre des lois du 02/01/2002 et du 11/02/2005, qui passe notamment par l'introduction de la citoyenneté dans nos pratiques, y est très largement prise en compte. Véritable « Constitution » de l'association, le projet associatif est un document-repère de chaque acteur ou interlocuteur de l'association, quant aux objectifs poursuivis et aux valeurs portées. La nouvelle version du projet associatif devrait paraître en fin de 2^{ème} trimestre après validation du Conseil d'Administration.

La citoyenneté des personnes handicapées se traduit également par un certain nombre d'outils et de documents, faisant actuellement l'objet d'une diffusion générale sur les établissements : règlement de fonctionnement, livret d'accueil, contrat de séjour ...

Les professionnels ont un rôle primordial dans l'exercice de ces nouveaux droits grâce à leur contribution active au soutien des personnes handicapées dans l'apprentissage de la participation. La stratégie Ressources Humaines de l'association prend en compte cette nouvelle dimension de l'accompagnement des personnes handicapées, facilitée par les compétences des professionnels qui, dans leur très grande majorité, pratiquent depuis longtemps un respect des usagers tout à fait conforme à l'esprit de ces nouvelles lois.

Ces points forts ont d'ailleurs été relevés lors de la reconduction de la certification ISO 9001 de nos CAT et des établissements du site de La Plantation. L'auditeur externe a ainsi mis en évidence la politique de formation ainsi que la motivation, l'implication et la fierté d'appartenance des professionnels rencontrés à l'association. Merci à tous.

Marc VIGOUROUX

LE DEVELOPPEMENT DES ETABLISSEMENTS ...

◆ L'IME pour enfants autistes devrait débiter son activité en Septembre 2006. Une première phase nous permettrait d'accueillir 15 enfants, en externat, sur une structure provisoire actuellement installée sur la propriété d'une autre association, dans l'attente de l'acquisition du terrain de la Visitation.

Le projet d'établissement, en cours de rédaction, tiendra compte de l'enfant accueilli dans sa globalité, afin d'être en mesure de proposer un projet d'accompagnement personnalisé et continu.

Sur l'IME, nous avons l'objectif de mettre en œuvre un projet global associé à un travail en réseau efficace dans les domaines suivants :

- 1) **Le soutien à la vie quotidienne et à la socialisation**, destiné à proposer des repères temporels, spatiaux et relationnels adaptés aux enfants accueillis afin qu'ils développent et maintiennent leur autonomie tout en travaillant avec eux leur ouverture à l'autre, au monde et aux objets.
- 2) **Le travail sur le développement sensori-moteur** qui prendra appui sur des activités diverses telles que **la relaxation** pour sécuriser et ré-assurer l'enfant, **la balnéothérapie** qui permettra de travailler sur l'intégration du schéma corporel, ainsi que **la musicothérapie** pour susciter la communication et permettre un nouvel accès à l'émotion.
- 3) **L'accompagnement spécifique des troubles de la relation et du comportement**, en groupe restreint, afin d'être en mesure de prendre en compte la souffrance des enfants et les aider à sortir de leur isolement, à chaque occasion qui nous sera donnée.

L'organigramme partiel n'est pas encore accordé mais, pour cette première phase d'activité, nous procéderons au recrutement de 12 ETP pour l'IME (Equivalents temps plein) représentant les fonctions suivantes : directeur, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, AMP, éducateur technique et scolaire, moniteur d'EPS, médecin, infirmière, psychologue, psychomotricien, orthophoniste, kinésithérapeute, ergothérapeute.

◆ **Le Service d'Aide Médico Sociale pour Adultes Handicapés de Montolivet devrait débuter son activité en Juillet 2006.** Ce service répond à un nouveau besoin d'intervention à domicile ou séquentiel en établissement, destiné à des personnes polyhandicapées présentant une déficience intellectuelle associée à des troubles moteurs dominants ou à des troubles de l'organisation de la personnalité ou du comportement. Les interventions à domicile pourront revêtir différentes formes telles que les soins courants, l'accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne, les activités éducatives, d'intégration sociale et de loisirs. L'accueil séquentiel en établissement permettra de proposer des activités de groupe visant un travail d'intégration, d'adaptation et de communication. Par ailleurs, des prises en charge relevant du para-médical et concernant la rééducation seront envisagées en fonction des demandes des bénéficiaires et des partenaires.

L'organigramme accordé, en cours de financement, prévoit le recrutement de 19 ETP pour le SAMSAH dont chef de service, animateurs 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, AMP, aides-soignants, médecins, infirmière, assistante sociale, psychologue, psychomotricien, orthophoniste, ergothérapeute.

◆ **L'extension de 8 places supplémentaires du SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile) de l'IME des Tamaris portera la capacité d'accueil à 15 places à partir de Juin 2006.** Le SESSAD constitue une structure d'aide à l'intégration scolaire, orientée vers la prise en charge précoce des enfants en situation de handicap mental. L'accompagnement des enfants répond à la nécessité de maintien en milieu scolaire et apporte une réponse aux besoins spécifiques de l'enfant pour contribuer à son développement, favoriser sa socialisation, développer son autonomie personnelle et lui apporter les soins et rééducations nécessaires.

Cette extension permettra la création de 3,76 ETP supplémentaires pour le SESSAD, correspondant aux fonctions de moniteur éducateur, d'éducateur de jeunes enfants, d'orthophoniste et de psychologue.

Le développement de nouvelles structures, destiné à répondre de manière plus pointue aux besoins des personnes handicapées et de leur famille, va de pair avec l'élargissement des compétences en matière d'accompagnement des personnes handicapées sur les structures existantes. C'est ainsi que de nouveaux métiers font leur apparition et que d'autres sont confortés : 0,60 ETP de psychologue sont créés sur deux foyers d'hébergement de l'association.

LA VIE QUOTIDIENNE

◆ **Les CAT de l'association et les établissements du site de La Plantation ont obtenu le 9 Mars 2006 la certification ISO 9001 suite à l'audit externe de DNV.** La reconduction de notre certification marque une nouvelle fois la reconnaissance, par un organisme extérieur accrédité, de la conformité de notre système de management de la qualité. La dynamique de la bienveillance, la formation des professionnels, la participation des personnes accueillies et la vérification de la mise en œuvre des obligations de la loi du 2 Janvier 2002 sont les domaines prioritaires ayant été examinés.

◆ **La période des examens est revenue pour les salariés qui suivent une formation en vue de l'obtention des diplômes et certificats d'aptitudes spécifiques au secteur.**

- 3 cadres hiérarchiques ont passé avec succès les épreuves du CAFDES
- 35 salariés se préparent actuellement à passer leurs examens : 19 CAFAMP (dont 9 contrats de qualification), 4 CAFME (dont 2 contrats d'apprentissage), 3 DEES (3 contrats d'apprentissage), 2 ETS, 1 BEES et 6 CQFMA.
- 7 salariés ont obtenu le DEES par la voie de la VAE.

Félicitations à ceux qui ont obtenu leur nouvelle qualification et bon courage à tous ceux qui révisent !

*Nous vous attendons nombreux à l'Assemblée Générale 2006
Samedi 10 Juin 2006 à 9 heures 30 au CMCI*